



COMMUNE DE ROUFFIGNAC-SAINT-CERNIN-DE-REILHAC

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2025

I. INTRODUCTION

L'article L. 1612-35 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2025. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion des affaires courantes et inclue le versement des salaires des agents de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

En 2025, la commune de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac dispose de deux budgets :

- le budget principal (nomenclature budgétaire et comptable M57 développé) ;
- le budget annexe du Service des Eaux (nomenclature budgétaire et comptable M4).

Ces budgets ont été votés le 08 avril 2025 par le conseil municipal. Ils peuvent être consultés sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture de la mairie.

II. DONNÉES COMMUNALES

a. Fiscalité :

Les taux des impôts locaux votés en 2024 ont été reconduits pour 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 45,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 86,75 %
- Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 16,74 %

b. Tableau des effectifs communaux en 2025 :

Le tableau des effectifs ci-après reprend l'état du personnel voté au budget. Il recense le personnel de la commune. Au 31 décembre 2025, la commune comptait 17 agents titulaires et 1 agent contractuel (contrats supérieurs à 3 mois) mis à disposition via le Centre de Gestion de la Dordogne (CDG 24).

◦ Personnel stagiaire et titulaire :

Emplois / Grades	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Durée hebdomadaire
Filière administrative				
Attaché territorial	A	1	1	35h00
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe (Echelle C3)	C	2	1	35h00
Adjoint administratif territorial (Echelle C1)	C	1	1	35h00
Total		4	3	
Filière technique				
Agent de maîtrise principal	C	1	1	35h00
Agent de maîtrise	C	2	2	35h00
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe (Echelle C3)	C	2	2	35h00
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe (Echelle C2)	C	3	3	35h00
Adjoint technique territorial (Echelle C1)	C	3	3	35h00
Total		11	11	
Filière sociale				
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles (Echelle C3)	C	2	2	34h17
Total		2	2	
Filière culturelle				
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe (Echelle C2)	C	1	1	22h00
Total		1	1	

◦ Personnel contractuel mis à disposition via le CDG 24 (contrat supérieur à 3 mois) :

Un agent est mis à disposition via le CDG 24 (adjoint administratif – 35h00 hebdomadaires).

III. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

A. La section de fonctionnement

a) Généralités :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent notamment aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2025 s'élèvent à 2 887 088,29 € *(en comptabilisant l'excédent reporté N-1 d'un montant de 814 810,92 €)*.

Les dépenses de fonctionnement sont principalement constituées par les rémunérations du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les rémunérations des agents correspondent à environ 51% des dépenses réelles de fonctionnement.

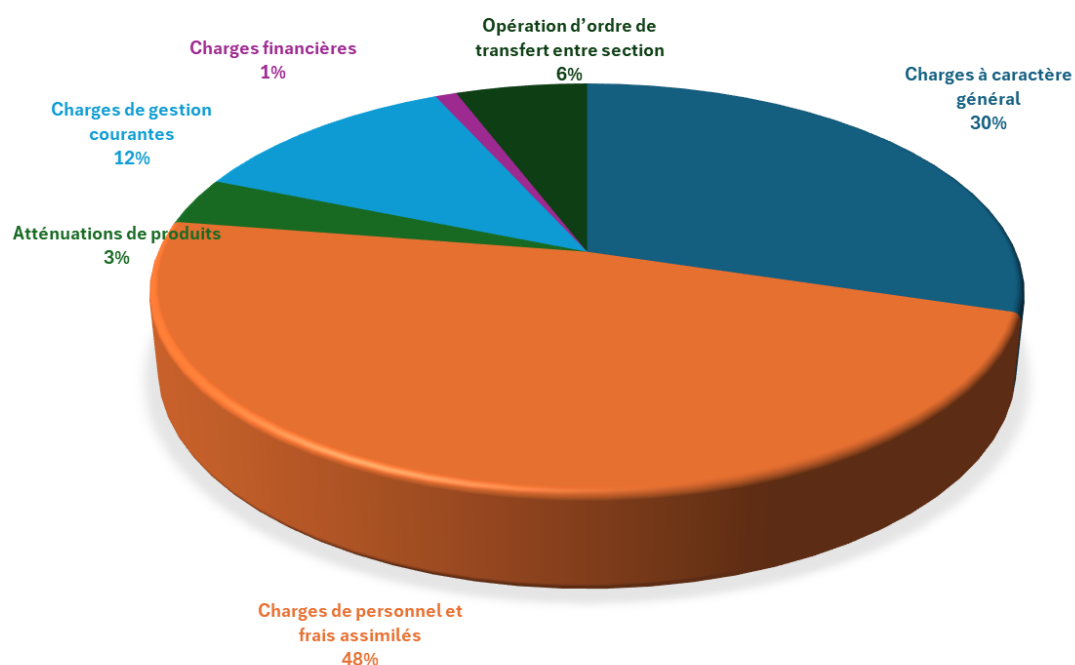
Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 1 569 236,80 € *(hors virement à la section d'investissement)*.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

b) Vue globale des dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

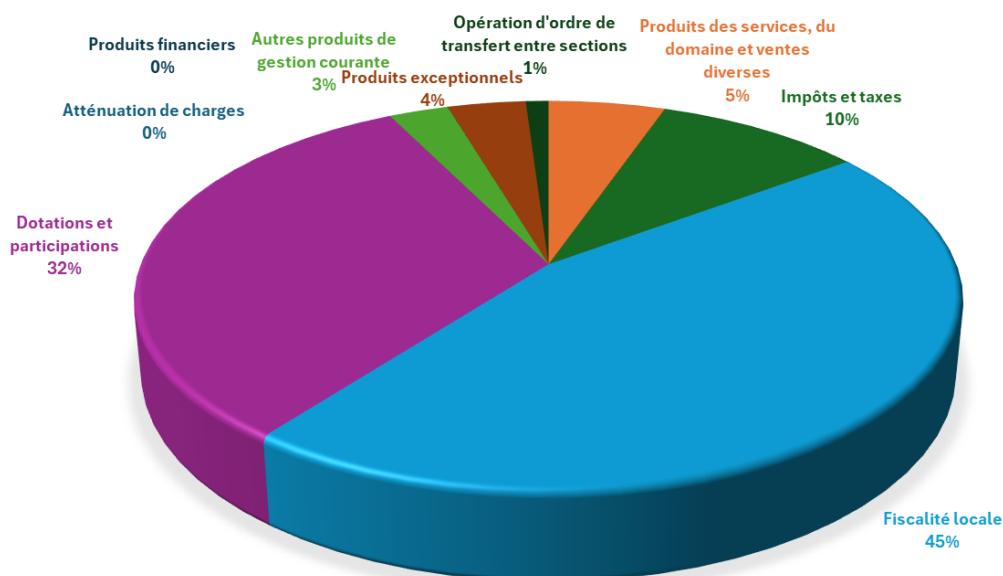
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Intitulé du chapitre	BP 2025	CFU 2025
011	Charges à caractère général	581 450,00 €	466 342,88 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	775 000,00 €	749 572,51 €
014	Atténuations de produits	60 290,00 €	58 290,00 €
65	Charges de gestion courantes	204 079,90 €	189 289,25 €
66	Charges financières	15 000,00 €	14 831,16 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €	0,00 €
68	Dotations aux provisions	0,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	934 699,02 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre section	18 036,00 €	90 911,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 589 054,92 €	1 569 236,80 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Intitulé du chapitre	BP 2025	CFU 2025
013	Atténuation de charges	0,00 €	19,43 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	95 500,00 €	110 677,90 €
73	Impôts et taxes	174 523,00 €	198 093,75 €
731	Fiscalité locale	893 763,80 €	943 915,18 €
74	Dotations et participations	566 391,60 €	667 007,38 €
75	Autres produits de gestion courante	49 000,00 €	56 604,58 €
76	Produits financiers	0,00 €	72,35 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	74 388,40 €
78	Reprise sur provisions	0,00 €	0,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	21 498,40 €	21 498,40 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 800 678,80 €	2 072 277,37 €
002	Excédent reporté N-1	814 810,92 €	814 810,92 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT AVEC REPORT	2 615 487,72 €	2 887 088,29 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS EXCÉDENT REPORTÉ N-1)



c) Les dotations de l'Etat :

Les dotations de l'Etat versées ont connu une légère hausse par rapport à l'an passé.

B. La section d'investissement

a) Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens

immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- En recettes, deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

b) Vue globale des dépenses et recettes de la section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap/ Op	Intitulé chapitre / opération	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
20	Immobilisations incorporelles	480,00 €	480,00 €	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	83 578,84 €	40 708,85 €	24 612,50 €
21	Immobilisations corporelles	352 941,16 €	169 188,64 €	60 522,00 €
23	Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
33	Opération équipement n°33 – Maison de Santé Rurale	17 000,00 €	13 946,37 €	0,00 €
35	Opération équipement n°35 – Équipements sportifs et de plein air	115 000,00 €	4 603,22 €	44 820,00 €
37	Opération équipement n°37 – Aménagements sécuritaires	118 600,00 €	118 560,51 €	0,00 €
38	Opération équipement n°38 – Travaux églises	100 000,00 €	372,46 €	0,00 €
44	Opération équipement n°44 – Aménagement aires de bacs déchets	25 000,00 €	7 233,63 €	8 136,83 €
46	Opération équipement n°46 – Ateliers municipaux	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
47	Opération équipement n°47 – Cimetières	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
48	Opération équipement n°48 – Groupe scolaire	45 000,00 €	7 962,80 €	4 574,46 €
52	Opération équipement n°52 – Entrepôts « L'Allée Est »	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
53	Opération équipement n°53 – Terrains « Les Plateaux de Graulet »	35 000,00 €	915,00 €	29 704,32 €
57	Opération équipement n°57 – Exposition Espace Mémoire	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
61	Opération d'équipement n° 61 – Réfection de la salle des fêtes de Rouffignac	75 000,00 €	0,00 €	71 922,71 €
62	Opération d'équipement n° 62 – Aménagement « Maison d'accueil d'urgence Marie QUEYROU »	5 000,00 €	0,00 €	353,50 €
63	Opération d'équipement n° 63 – Liaisons douces	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
64 (05)	Opération d'équipement n° 64 – Réserves foncières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65	Opération d'équipement n° 65 – Réfection de l'ancien bar/restaurant « Café de France »	25 000,00 €	5 467,05 €	5 773,00 €
66	Opération d'équipement n° 65 – Réfection et isolation partielles de la toiture de l'enceinte du groupe scolaire	106 630,32 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (Remboursement emprunts et cautions)	139 177,85 €	137 677,85 €	0,00 €
040	Opération d'ordre transfert entre sections	21 498,40 €	21 498,40 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 342 906,57 €	528 614,78 €	250 419,32 €
TOTAL DES DEPENSES AVEC LES RAR			819 034,10 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap/ Op	Intitulé chapitre / opération	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
13	Subventions d'investissement	86 027,77 €	60 603,88 €	58 748,94 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
10222	FCTVA	60 000,00 €	81 318,51 €	0,00 €
10226	Taxe d'aménagement	7 000,00 €	8 216,87 €	0,00 €
10251	Dons et legs en capital	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Affectation du résultat	83 759,23 €	83 759,23 €	0,00 €
1388	Autres subventions invest. Non transf.	50 748,97 €	50 748,97 €	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	934 699,02 €		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	72 875,00 €	0,00 €
040	Opération d'ordre transfert entre section	18 036,00 €	18 036,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 241 770,99 €	375 558,46 €	58 748,94 €
001	Résultat d'investissement reporté	101 135,58 €	101 135,58 €	
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT AVEC REPORT	1 342 906,57 €	476 694,04 €	58 748,94 €

c) Les principaux projets de l'année 2025 ont été les suivants :

- Modernisation du parc d'éclairage public (phase 1/2 des travaux réalisés).
- Couverture de plusieurs terrains de pétanque (devis validé et travaux en cours).
- Etanchéité des terrasses situées au-dessus de la salle des fêtes de Rouffignac (devis validé fin juillet 2025).
- Finalisation des travaux Route de Jacquou le Croquant (RD31) (commune et Département).
- Travaux de voirie (effectués par les entreprises et en régie).
- Réinstallation du baraquement de la reconstruction (travaux en cours).
- Installation de stores bannes à la Maison de Santé Rurale.
- Installation d'une borne supplémentaire semi-enterrée au point d'apport volontaire situé au lieu-dit l'Offrerie.
- Création d'un chemin piétonnier au lieu-dit « Les Plateaux de Graulet » (devis signé).

d) Les subventions d'investissements versées en 2025 :

	Travaux	Montants versées
L'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (detr)	Aménagement de l'entrée Nord du bourg, route de Jacquou le Croquant (RD 31)	60 603,88 € (Solde)

Pour information :

Les travaux de chaussée de la Route de Jacquou le Croquant (RD 31), d'un montant de 215 000,00 €, ont été financés et pilotés par le Conseil départemental de la Dordogne.

e) Les subventions d'investissements attendues (inscrites dans les restes à réaliser) :

	Travaux	Montants attendus
L'Etat au titre de la DETR	Réfection de l'ancien bar/restaurant « Café de France »	26 782,14 €
Conseil départemental de la Dordogne		31 966,80 €
Total		58 748,94 €

f) Etat de la dette :

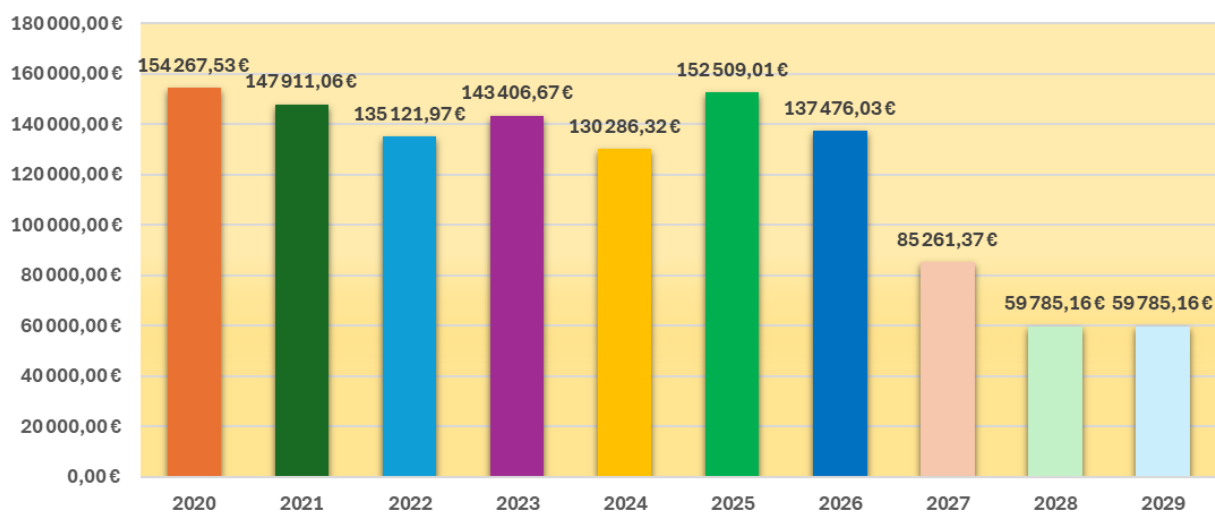
La dette au 31 décembre 2025 se compose de 8 emprunts à taux fixe.

L'encours de la dette au 31/12/2025 (capital restant dû) s'élève à 810 485,75 €.

Les échéances en 2025 (capital + intérêts) ont été de 152 509,01 €.

La capacité de désendettement, au 31 décembre 2025, est de 1,63 années. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette. Il est dépendant de l'évolution de l'épargne brute et des nouveaux emprunts contractés et peut donc varier d'une année à l'autre.

Annuités des emprunts par année (Capital et intérêts) :



IV. COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 – BUDGET ANNEXE SERVICE DES EAUX

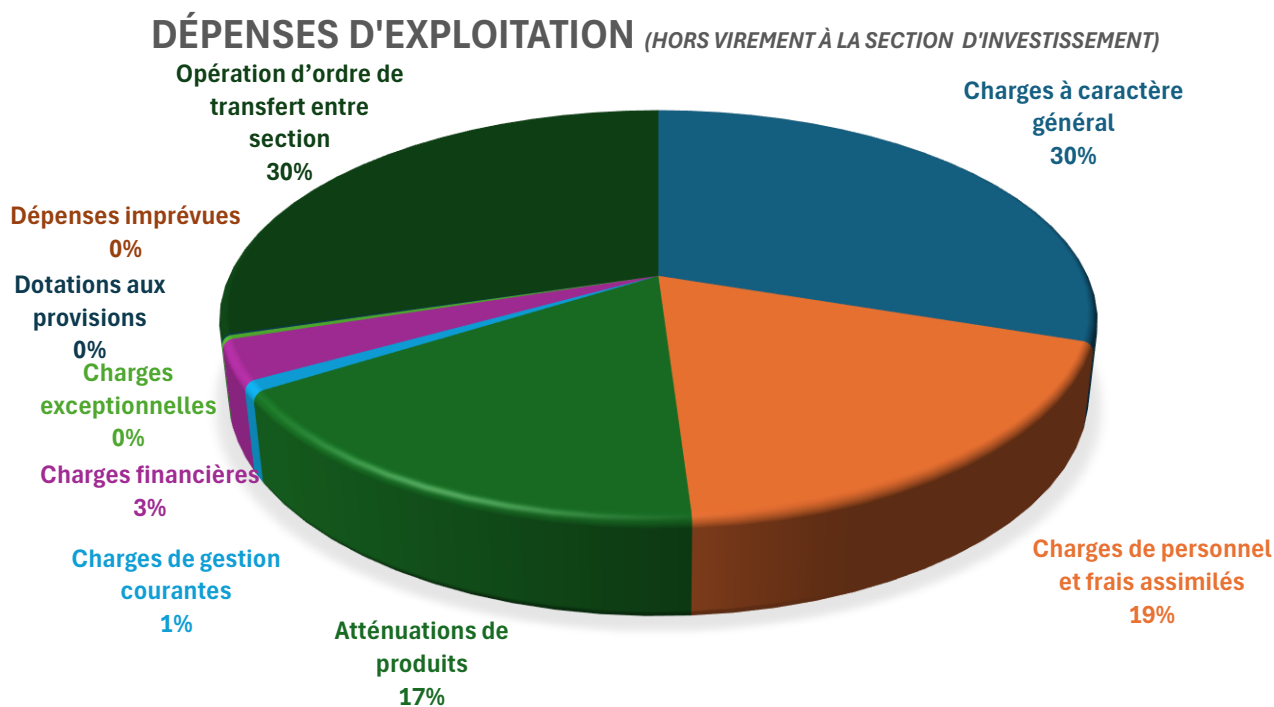
a) Généralités :

Ce budget annexe retrace la vente de la distribution de l'eau potable et la gestion de l'assainissement collectif.

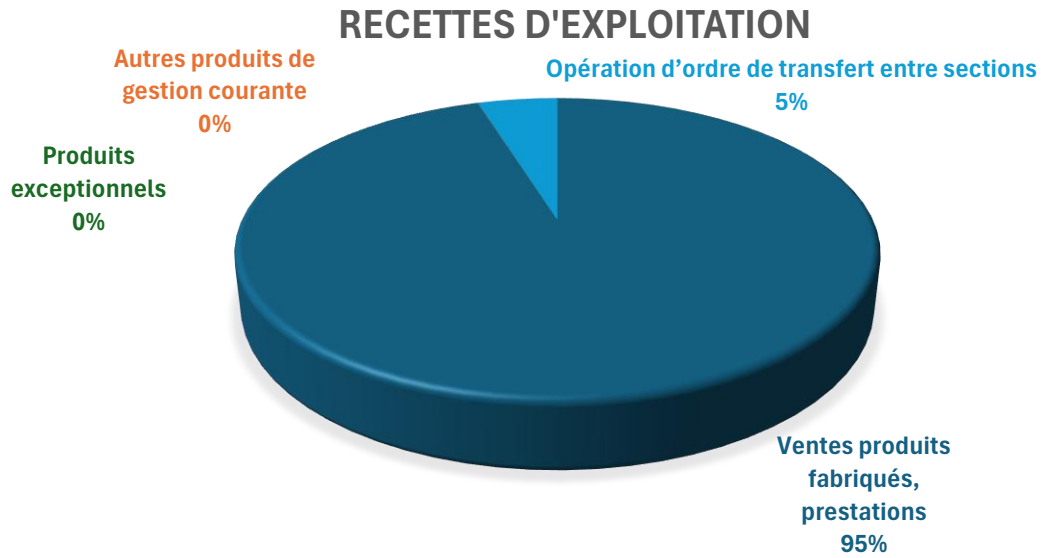
Il est rappelé que ce budget annexe est soumis à la nomenclature comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux.

b) Vue globale des dépenses et des recettes de la section d'exploitation (ou de fonctionnement) :

DEPENSES D'EXPLOITATION			
Chap.	Intitulé du chapitre	BP 2025	CFU 2025
011	Charges à caractère général	165 500,00 €	96 012,41 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	60 000,00 €	59 989,20 €
014	Atténuations de produits	63 000,00 €	54 387,00 €
65	Charges de gestion courantes	5 680,55 €	2 593,27 €
66	Charges financières	12 500,00 €	10 101,06 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €	957,44 €
68	Dotations aux provisions	431,00 €	431,00 €
022	Dépenses imprévues	5 000,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	16 837,83 €	
042	Opération d'ordre de transfert entre section	94 050,62 €	94 047,62 €
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	424 500,00 €	318 519,00 €



RECETTES D'EXPLOITATION			
Chap.	Intitulé du chapitre	BP 2025	CFU 2025
70	Ventes produits fabriqués, prestations	402 000,00 €	444 394,86 €
75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	66,30 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	63,69 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	22 500,00 €	22 500,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	424 500,00 €	467 024,85 €
002	Excédent reporté N-1	0,00 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT AVEC REPORT	424 500,00 €	467 024,85 €



c) Vue globale des dépenses et recettes de la section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chap/ Op	Intitulé chapitre / opération	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles (ONI Remise en état après travaux afférents à la poursuite des programmes réseaux fuyards et réseau assainissement)	30 000,00 €	27 603,26 €	0,00 €
44	Opération équipement n°44 – Travaux Forage Moulin Triquet	100 000,00 €	2 550,00 €	5 630,00 €
47	Opération équipement n°47 – Achats Matériel et Compteurs	20 000,00 €	18 465,40 €	0,00 €
57	Opération équipement n°57 – Diagnostic Assainissement et Travaux Mises aux Normes du Réseau Assainissement	15 000,00 €	4 962,99 €	0,00 €
62	Opération équipement n°62 – Stations de pompage et Châteaux d'eau	50 000,00 €	0,00 €	15 200,00 €
64	Opération équipement n°64 – Renouvellement et renforcement des réseaux d'eau potable	274 039,23 €	65 218,30 €	0,00 €
65	Opération équipement n°65 – Défense Incendie	30 000,00 €	13 485,80 €	0,00 €
66	Opération équipement n°66 – Réhabilitation du système de traitement des eaux usées	1 083 168,04 €	575 591,01 €	497 678,03 €
67	Opération équipement n°67 – Recherche de points de prélèvement supplémentaire en eau potable	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (Remboursement emprunts)	44 465,70 €	44 465,70 €	0,00 €
040	Opération d'ordre transfert entre sections (subventions d'équipement)	22 500,00 €	22 500,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	19 862,94 €	19 862,94 €	0,00 €
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	1 689 035,91 €	794 705,40 €	518 508,03 €
001	Solde d'exécution N-1	32 556,75 €	32 556,75 €	
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT AVEC REPORT	1 721 592,66 €	827 262,15 €	518 508,03 €
	TOTAL DES DEPENSES AVEC LES RAR		1 345 770,18 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chap/ Op	Intitulé chapitre / opération	BP 2025	CFU 2025	RAR 2025
13	Subventions d'investissement	730 329,74 €	619 360,00 €	110 969,74 €
16	Emprunt et dettes assimilées	312 000,00 €	312 000,00 €	0,00 €
021	Virement de la section d'exploitation	16 837,83 €		
040	Opération d'ordre transfert entre section (amortissements)	94 050,62 €	94 047,62 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	19 862,94 €	19 862,94 €	0,00 €
001	Solde d'exécution N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Affectation de résultat	548 511,53 €	548 511,53 €	0,00 €
	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	1 721 592,66 €	1 593 782,09 €	110 969,74 €

d) Les principaux projets de l'année 2025 ont été les suivants :

- Remise en état après travaux d'Adduction en Eau Potable (*Allée du Château et Rue des Frères Reisdorff*).
- Travaux de réhabilitation de la station d'épuration.
- Défense incendie ;
- Renouvellement des réseaux.

e) Les subventions d'investissements versées :

	Travaux	Montant versé
Agence de l'eau Adour Garonne	Réhabilitation du système de traitement des eaux usées (Station d'épuration)	619 360,00 €

f) Les subventions d'investissements attendues (inscrites dans les restes à réaliser) :

	Travaux	Montant attendu
Agence de l'eau Adour Garonne	Réhabilitation du système de traitement des eaux usées (Station d'épuration)	110 969,74 €*

**Ce montant a été déterminé en prenant en compte les dépenses réellement engagées. Il est susceptible de pouvoir augmenter en fonction de l'activation de l'enveloppe « imprévus ».*

g) Etat de la dette :

La dette au 31 décembre 2025 se compose de 5 emprunts à taux fixe.

L'encours de la dette au 31/12/2025 (capital restant dû) s'élève à 736 143,23 €.

Les échéances en 2025 (capital + intérêts) s'élèvent à 54 672,48 €.

La capacité de désendettement, au 31 décembre 2025, est de 3,33 années. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette. Il est dépendant de l'évolution de l'épargne brute et des nouveaux emprunts contractés et peut donc varier d'une année à l'autre.

Annuités des emprunts par année (Capital et intérêts) :

